

DÉMOGRAPHIE



Bassin du Tréport



Sources : Insee, Recensement de la population, 2017

Population totale du bassin

- > En 2017, le bassin du Tréport compte 40 717 habitants.
- > Il représente 3% de la population du département de la Seine-Maritime.
- > Sa population a diminué depuis 2012, en moyenne de 178 habitants par an.



Les 10 principales communes, en nombre d'habitants

2017	Population totale
> 10 principales communes	
Eu	6 883
Le Tréport	4 870
Blangy-sur-Bresle	2 972
Criel-sur-Mer	2 680
Londinières	1 263
Incheville	1 247
Saint-Pierre-en-Val	1 100
Étalondes	1 057
Foucarmont	817
Saint-Rémy-Boscrocourt	803

Évolution de la population sur 5 ans (période : de 2012 à 2017)

Solde 2012 - 2017

(moyenne annuelle)

-178 ↓

> **solde naturel**

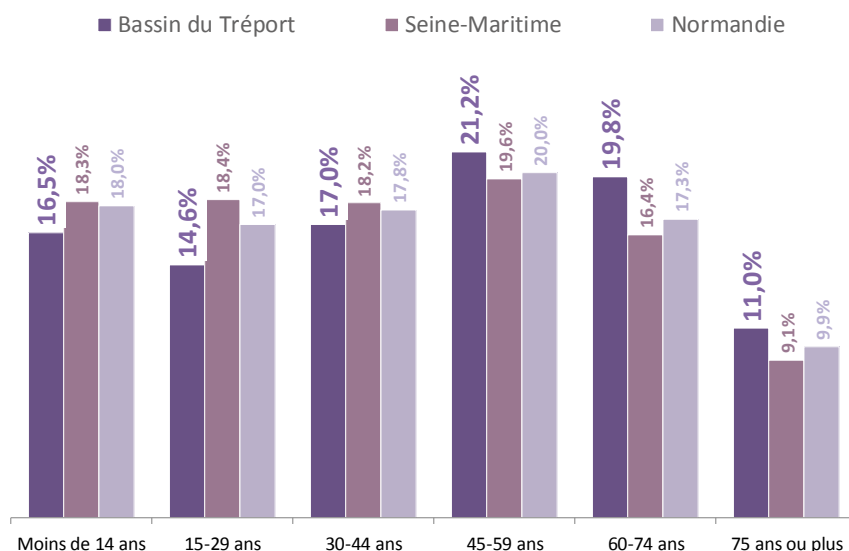
-48 ↓

> **solde migratoire**

-130 ↓

Population totale, par tranche d'âge

2017	Bassin du Tréport
> Par âge	
Moins de 14 ans	6 723
15-29 ans	5 956
30-44 ans	6 919
45-59 ans	8 614
60-74 ans	8 043
75 ans ou plus	4 462
Population totale	40 717

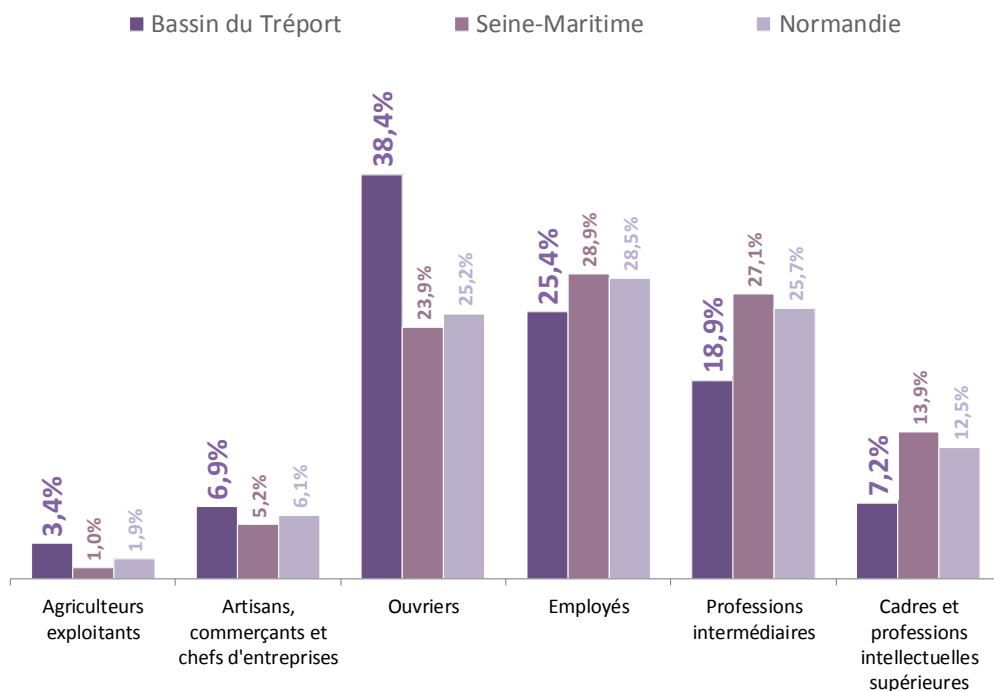




Population active occupée

Population active occupée, par catégorie socioprofessionnelle

2017 - Données hors non déterminé	Bassin du Tréport
> Par catégorie socioprofessionnelle	
Agriculteurs exploitants	518
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	1 057
Ouvriers	5 908
Employés	3 906
Professions intermédiaires	2 906
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 104
Population active occupée	15 399



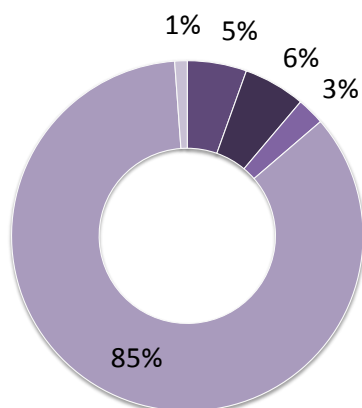
> Le Bassin du Tréport a une population active occupée de 15 399 personnes.

> 38% sont des ouvriers, c'est plus qu'en moyenne régionale.

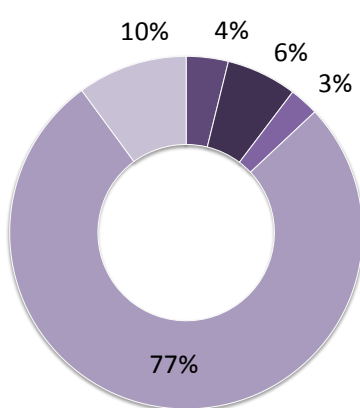
Principal mode de transport utilisé pour aller travailler

(zonage par bassin d'emploi, département et région)

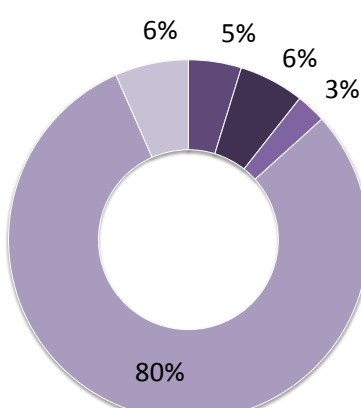
Le Tréport



Seine-Maritime



Normandie





Définitions

(au sens du recensement de la population)

• Population totale

C'est la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

D'une part, la population municipale comprend sur le territoire d'une commune :

- les personnes ayant leur résidence habituelle, dans un logement ou une communauté,
- les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires,
- les personnes sans-abri recensées
- les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile.

D'autre part, la population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (*par exemple : les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune*).

• Population active

Cette population correspond à la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent (tant que cette situation existait).

• Population active occupée

Ce sont les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

• Solde naturel

C'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

• Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Responsable de la rédaction
Frédérique PELLIER

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation

Pôle emploi Normandie

Le Floral – CS 92053
90 avenue de Caen
76040 Rouen Cedex 1

pole-emploi-normandie.fr

